

**République Démocratique du Congo**  
**Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté**  
**Projet d'Apprentissage et d'Autonomisation des Filles (PAAF)**

**Financement : Crédit IDA N° N°7284-ZR**

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN DEUXIEME  
SPECIALISTE EN GÉNIE CIVIL DU PAAF**

**ZR-PAAF-507253-CS-INDV**

Le candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection des Consultants Individuels par mise en concurrence ouverte définie à la section 7 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) (version de juillet 2016, Révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, en Septembre 2023, en Février 2025 et en Septembre 2025)

## Termes de Références

### Recrutement d'un(1)e deuxième Spécialiste en génie civil du projet PAAF

#### **I. Contexte**

La vision du Gouvernement de la RDC est la construction d'un système éducatif inclusif et de qualité contribuant efficacement au développement national, à la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active. En vue de matérialiser cette vision, le Gouvernement s'est doté, en 2015, d'une stratégie globale couvrant l'ensemble du secteur de l'éducation : la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation 2016-2025 (SSEF). A travers la mise en œuvre des réformes que préconise cette Stratégie, le Gouvernement a pour ambition de (Axe1) Promouvoir un système éducatif plus équitable, au service de la croissance et de l'emploi ; (Axe2) Créer les conditions d'un système éducatif de qualité et (Axe3) Instaurer une gouvernance transparente et efficace.

Le Gouvernement a bénéficié d'un important appui financier de la Banque mondiale (BM) pour mettre en œuvre le **Projet d'Apprentissage et d'Autonomisation des Filles**, en sigle PAAF, qui, aligné sur les objectifs prioritaires de la SSEF, a pour objectif d'améliorer et de rendre plus sûres et équitables les conditions d'accès aux études, en particulier pour les filles, ainsi que les conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les établissements publics d'enseignement secondaire, dans les dix provinces ciblées.

Le projet est placé sous la responsabilité du Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté (MINEDU-NC) et sera mis en œuvre avec le soutien d'une équipe de coordination de projet (ECP) dans les provinces ci-après : Kinshasa, Lomami, Kasaï, Kasaï Central, Kasaï Oriental, Nord Kivu, Sud Kivu, Kongo Central, Kwilu, et Ituri.

Les présents termes de référence ont pour objectif de préciser le rôle, les missions et les tâches du **deuxième Spécialiste en Génie Civil** qui sera recruté conformément à l'Accord de financement signé entre le Gouvernement et la Banque mondiale.

Le projet comporte quatre composantes principales, à savoir (I) Amélioration de l'accès à des écoles de qualité et adaptées aux filles, (II) Amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage pour tous, (III) Gestion, suivi et évaluation du projet et (IV) Intervention d'Urgence contingente (CERC)

Ainsi, les présents Termes de référence serviront de base pour le recrutement, comme membre de l'ECP, d'un deuxième Spécialiste en Génie Civil.

#### **II. Responsabilités et missions du poste**

##### **1. Responsabilité générale du Spécialiste en Génie Civil**

En tant que membres de la Section Technique de l'ECP du PAAF, les Spécialistes en Génie Civil (SGC) seront chargés d'assurer le bon déroulement de toutes les activités de conception et de construction des infrastructures incluses dans le PAAF. A ce titre, ils réalisent ou supervisent les équipes qui réalisent toutes activités relatives à la planification, la conduite et suivi des processus de conception, de construction et de réception des infrastructures dans le cadre du dit projet. Deux SGC sont prévus pour l'implémentation du PAAF.

Le Spécialiste en Génie Civil travaillera sous l'autorité de la Coordinatrice Déléguée et du Coordonnateur délégué adjoint, à qui il apportera tous les conseils utiles en tout ce qui concerne les questions de conception et de construction. Il assurera un appui technique à l'ECP et aux autres parties

prenantes dans la mise en œuvre, gestion and coordination de toutes activités de conception et de construction prévues. Il appuiera la DINAC/MINEDU-NC et l'Intendance Générale/MESU.

## 2. Responsabilités Spécifiques

En particulier, le Spécialiste en Génie Civil sera le responsable de la planification, coordination et gestion des activités prévues par la Sous-composante 1.1 (Amélioration des environnements d'apprentissage), incluant :

- La conception, la construction, l'aménagement et l'équipement de 260 nouvelles écoles, avec 2 600 salles de classe y compris des salles de classe-laboratoires pour l'étude des sciences
- La conception et la construction, l'aménagement et l'équipement des installations d'eau, assainissement et hygiène (WASH) en 1260 écoles (1000 existantes, plus 260 nouvelles écoles).
- La conception et les travaux de construction civile nécessaires pour le déploiement des technologies de l'information d'enseignement et d'apprentissage (en coordination et en réponse aux besoins établis par le Spécialiste de TIC).

Le Spécialiste en Génie Civil travaillera en étroite articulation avec ses collègues de l'ECP. En particulier, il travaillera avec (i) le Spécialiste en Passation de Marchés pour toutes les activités liées à la contractualisation et à l'approvisionnement des ressources et des prestataires de services de projet et de construction ; (ii) avec le Spécialiste de TIC, dans la coordination et l'articulation entre les projets de construction et de TIC, ainsi que dans l'installation ultérieure de ces Systèmes ; (iii) avec les Spécialistes de Sauvegarde Environnementale et Développement social, pour questions relatives à la gestion des risques environnementaux tels que convenus dans le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) ; et (iv) avec le responsable administratif et financier en tout ce qui concerne la planification, budgets et paiements.

Le Spécialiste en Génie Civil, aura l'appui d'équipes techniques du MINEDU-NC et d'autres ministères, et d'équipes internes ou externes d'AT, pour la production des études stratégiques, la conception des projets et la supervision technique des travaux de construction, qu'il coordonnera en articulation avec l'EPC.

Les composantes de la mission du deuxième Spécialiste en Génie Civil, sont décris dans les paragraphes suivants.

### a) Soutien à la Passation de Marchés

Comprenant une proche collaboration avec le Spécialiste de Passation des Marchés dans la production du Plan de Passation de Marchés, et de son exécution, en particulier en ce qui concerne la contractualisation des équipes d'assistance technique et l'acquisition des ressources et services nécessaires à la conception, supervision et construction des infrastructures du Projet, incluant :

- La participation à la définition de la **stratégie d'approvisionnement** et de livraison des services nécessaires, incluant (i) l'évaluation de la capacité et de la logistique locales ; et (ii) modèles contractuels et de livraison des services d'assistance technique de Conception, de Construction et de Supervision Technique.
- La production des **Cahiers des Charges** principaux, modulaires et adaptables aux spécificités des localisations (services de conception, construction et de supervision, que pour les services accessoires).

- La participation dans la **négociation et sélection des fournisseurs**, et dans la révision des minutes contractuelles avec ces fournisseurs.

b) Gestion de la Conception des nouvelles installations

Comportant, entre autres :

- La coordination et participation aux **Études Stratégiques** nécessaires à la production du Dossier de Conception du Project (*Design Brief*), incluant entre autres :
  - Le financement disponible et sa répartition par scope et localisation ;
  - La dimension envisagée pour chaque installation (nombre d'élevés et staff), et l'estimative de la surface de construction moyenne et de la surface des site nécessaires ;
  - L'étude des coûts de construction locaux par mètre carré ;
  - Les exigences fonctionnelles (nombre d'élevés et staff, compartiments, etc...), curriculaires, d'accessibilité, de sécurité, environnementales, sociales ;
  - Les conditionnements spécifiques à l'emplacement (capacité du marché, et fournisseurs, capacités logistiques (accès, communications, énergie), problèmes de sécurité (conflits, stabilité sociale) ; changement climatique.
  - Le cadre légal, règlementaire et normatif national et provincial, ainsi que les parties prenantes (*stakeholders*), en ce qui concerne gestion foncière ; la gestion du territoire ; les normes d'urbanisation, de conception et de construction ; les mécanismes d'approbation administrative central et local de la conception et de la construction des installations ;
  - Les réquisits spécifiques et options techniques à considérer dans l'architecture des installations (ex : modularité / extensibilité ; espaces extérieurs ; installations WASH), et de dans l'ingénierie et les systèmes du projet (ex : solutions énergie ; solutions de stockage et distribution d'eau ; TIC).
  - Les options de technologies de construction et norme locale, tout en considérant leur viabilité (ex : type de structure des bâtiments, options de finition).
- La production du **Dossier de Conception** (*Design Brief*) du Project, compilant les exigences, paramètres et conditionnements pour les nouvelles installations (nouvelles écoles et installations WASH), qui servira de base au travail des équipes techniques de conception.
- La gestion et coordination du travail et des équipes techniques de conception, internes ou/et externes responsables du développement de la **Solution Conceptuelle Standard**, préféablement modulaire et adaptable aux spécificités de l'emplacement, des nouvelles écoles et des nouvelles installations WASH.
- La gestion et coordination du travail et des équipes techniques de conception, internes ou/et externes responsables pour les **phases et itérations de conception suivantes**, qui peuvent inclure (i) la Préconception ; (ii) la Conception schématique ; (iii) la Conception de développement ; et (iv) la Conception détaillée des nouvelles écoles, des installations WASH et des infrastructures nécessaires aux TIC.
- La gestion et coordination du travail et des équipes responsables des **relevés sur site**, qui peuvent inclure entre autres (i) des enquêtes environnementales ; (ii) des relevés topographiques ; des études géologiques/géotechniques ; et des études hydrauliques.
- L'obtention des **plans de travaux** assortis de calendriers précis pour la conception des projets, tout en articulation avec le plan général du projet ; leur control et communication de progrès ; et leur actualisation et négociation périodique avec les équipes internes et d'assistance technique.

c) Gestion de la Construction et Réception des nouvelles installations

Comprenant, entre autres la gestion et coordination du travail des équipes de supervision spécialisées qui seront responsables directes du suivi technique et du contrôle de qualité de la construction et respective réception, incluant :

- La planification de la **stratégie de construction**, tout en considérant les objectifs généraux de calendrier et de séquence de réalisation du Project, et incluant la stratégie logistique (transport de biens et de main-d'œuvre, logement local pour le personnel résident, entreposage et stockage, besoins en équipements et en matériel, réquisits de sécurité)
- La planification du **système de supervision**, incluant la révision et approbation des plans de supervision proposées par les équipes de supervision, l'organisation de l'équipe de supervision résidente en site ; les mécanismes de coordination entre direction centrale et provinciale ; préparation des exigences logistiques de l'équipe résidente ; mécanismes de certification et de paiement des travaux.)
- Le **contrôle, suivi et certification** du progrès de la construction et sa planification, incluant la révision et l'approbation des plans de travail, des budgets, des chronogrammes de paiement et autres soumis par les entrepreneurs de construction, après leur révision et proposition d'approbation para les équipes de supervision.
- L'**articulation des plans de travail avec le plan général** du projet ; leur control et communication de progrès ; et leur actualisation et négociation périodique avec les équipes internes et les équipes d'assistance technique (AT).
- La gestion et coordination de la **réception et de la mise en service** des nouvelles infrastructures, incluant la réalisation des tests nécessaires, la production de la documentation et dessins « *as-built* » et des manuels de bâtiment et des systèmes, l'organisation des comptes finales et des garanties applicables.
- La planification du **cycle de vie** et de l'entretien des nouveaux bâtiments et installations (ex : actions d'entretien planifiées, budget, contrats d'entretien spécialisé, stockage des pièces d'entretien).
- La collaboration avec le responsable de l'ECP de l'obtention d'éventuelles licences d'utilisation des bâtiments (si applicable) et du **transfert** des nouvelles installations aux structures locales.

d) Soutien à la gestion générale et financière du Project

Comprenant, entre autres, la participation et l'appui à l'ECP et en particulier au Coordonnateur délégué adjoint, dans la planification, gestion contractuelle, et gestion des processus et des équipes en tout ce qui concerne la conception, construction et la réception des nouvelles installations, incluant :

- L'**analyse du budget** disponible pour la Sous-composante 1.1 (Amélioration des environnements d'apprentissage), sa distribution par localisation et planification annuelle.
- La **gestion des équipes** de l'AT en tout ce qui concerne la conception et la construction, en étroite collaboration avec les équipes et services concernés du MEPST, sous la supervision et telle que désignée par le Coordonnateur délégué adjoint, incluant la fourniture de tous les documents de référence pertinents, la certification des travaux réalisés, et les recommandations de paiement.

- La **planification des travaux** de conception et de construction, articulée avec la planification économique (budget) et financière (payements) du Project, en articulation avec le Responsable Administratif & Financier.
- Le maintien d'un **contact régulier avec l'AT** pour faciliter, examiner et suivre l'avancement des travaux sollicités, et résoudre tout obstacle qu'elle pourrait rencontrer, incluant la production de rapports et les recommandations sur la performance, le respect des délais, la réalisation et la qualité des prestations sous sa supervision.
- L'organisation et la **participation aux réunions** nécessaires à une bonne gestion des matières sous sa gestion, ainsi qu'aux réunions de coordination définies par le Coordonnateur délégué adjoint ;
- La préparation des **documents d'aide à la décision**, l'élaboration de notes d'appréciation pour approbation de Programmes de travail et budgets, la production de notes d'orientation pour la résolution de différends susceptibles d'entraver la bonne exécution du projet,

e) Autres tâches :

Le Spécialiste en Génie Civil :

- Devra organiser l'archive et le bon classement et **archivage de la documentation** technique de conception et de construction produite par les équipes du projet.
- Travaillera en étroite collaboration avec les spécialistes des sauvegardes de l'ECP, veillera à ce que les **sauvegardes environnementales et sociales**, concernant les EAS/HS et autres soient respectées, en ce qui concerne la conception et la construction des infrastructures.
- Entreprendra toute autre mission relative au Projet, à la demande du Coordonnateur délégué adjoint.

### III. Profil professionnel requis

Le Spécialiste en Génie Civil aura le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieure (Bac + 5) d'ingénieur du génie civil ou similaire ;
- Être originaire de la République démocratique du Congo ;
- Justifier une expérience professionnelle d'au moins 15 ans, dont 5 à un poste de responsabilités similaires, préféablement en projets financés par une institution multilatérale comme la Banque mondiale ;
- Avoir une bonne connaissance du marché de conception et de construction national, de ces prix et de ces parties prenantes. La connaissance des marchés locaux d'une ou de plusieurs des 5 provinces d'intervention sera un atout.
- Avoir des compétences avancées d'estimation, planification et control de couts de construction, incluant la planification de la mise en œuvre des travaux et des ressources nécessaires ;
- Avoir des connaissances avancées des technologies de construction, des solutions habituelles dans la région, et des éventuelles contraintes existantes dans les locaux d'intervention ;
- Être familiarisé avec les règlements et les normes nationales de conception, d'urbanisation et de construction, ainsi de les modèles et normes de contractation de travaux publics ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle, d'analyse et de synthèse ;

- Avoir des aptitudes avérées à organiser et à gérer des équipes de projets de conception et de construction, à constituer et motiver les équipes et à bien travailler dans un contexte multiculturel, à assurer la coordination entre équipes et avec les parties prenantes
- Avoir au moins 2 références positives de la participation en projets développés et délivrés en respectant le budget et les délais dans un environnement de travail multidisciplinaire, dynamique et sous haute pression ;
- Avoir une excellente maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit. La maîtrise des langues nationales et la connaissance de l'anglais seront un atout.
- Avoir une maîtrise avancée des logiciels Excel et MsProject et une bonne maîtrise des autres logiciels bureautiques (Word et PowerPoint).
- Être disposé à se déplacer fréquemment en provinces.

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

## **IV. Critères de Performance**

De manière générale, assurer la gestion de la conception et de la construction du projet conformément aux procédures acceptables. Spécifiquement, les critères ci-dessous seront pris en compte pour évaluer la performance du Nouveau Spécialiste en Génie Civil de l'ECP-PAAF :

### **1) Gestion de la conception et de la construction du projet**

- *Critère évaluable* : Pourcentage des phases du projet achevées conformément aux normes et procédures établies.
- *Indicateur* : Comparaison entre les standards attendus et les résultats obtenus à chaque phase de conception et construction.

### **2) Respect des délais et du calendrier**

- *Critère évaluable* : Respect des échéances pour la planification, les budgets, les rapports, et les notes techniques.
- *Indicateur* : Nombre de retards enregistrés par rapport au calendrier initial.
- *Indicateur* : Délai moyen de mise en œuvre des recommandations issues des revues internes et externes.

### **3) Connaissance du marché et des technologies de construction**

- *Critère évaluable* : Fréquence de mise à jour des connaissances et d'intégration de nouvelles solutions ou technologies dans le projet.
- *Indicateur* : Nombre de nouvelles solutions ou technologies intégrées dans le projet par an.

### **4) Gestion documentaire**

- *Critère évaluable* : Qualité et exhaustivité du classement et de l'archivage des documents.
- *Indicateur* : Taux de documents correctement classés et archivés par rapport au total des documents sous sa responsabilité.
- *Indicateur* : Temps moyen pour retrouver un document archivé sur demande.

### **5) Collaboration avec l'équipe du projet**

- *Critère évaluable* : Niveau de satisfaction des pairs concernant la contribution du Spécialiste en Génie Civil à l'ECP.
- *Indicateur* : Résultats des évaluations de performance par les pairs ou des enquêtes de satisfaction menées au sein de l'ECP.

Ces indicateurs ne sont pas exhaustifs, et peuvent être suppléés par d'autres

## **V. Lieu et durée de la mission**

Le poste sera basé à Kinshasa, en RDC, avec des déplacements fréquents en provinces.

Le Spécialiste en Génie Civil sera recruté pour une période d'un an, renouvelable chaque année, sous réserve d'une évaluation annuelle satisfaisante des performances.

La personne recrutée sera soumise à une période probatoire initiale de six mois.

## **VI. Processus de sélection et de recrutement**

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels, conformément au Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs/Directives pour les Projets alignés sur les Directives et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

## **VII. Conditions de travail**

- Le consultant sera évalué chaque année sur ses performances dans le cadre de sa mission. Cette évaluation interviendra à la fin de chaque année de prestation.
- La rémunération et les frais divers seront déterminés sur la base du montant et des modalités de paiement négociés.
- Le projet mettra à la disposition du consultant les moyens logistiques nécessaires à l'accomplissement de sa mission.
- Le Spécialiste en Génie Civil sera un Consultant individuel rattaché à l'Equipe de Coordination de projet ; C'est un poste de Consultant individuel à temps plein.